MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 17 septembre 2015

PREAVIS N° 8/2015

Demande de crédit pour financer la dernière étape des travaux de chauffage de la maison de commune, Le Sépey

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit pour financer la dernière étape des travaux de chauffage de la maison de commune.

2. Travaux

Les travaux prévus dans le préavis 11/2014 « Isolation du bâtiment administratif, Le Sépey » sont pratiquement terminés, dans les délais, en respectant le financement octroyé par le Conseil communal.

La dernière phase pourra être réalisée dès l'achèvement de la mise en place de la conduite à distance.

Comme prévu dans le préavis que vous avez accepté, les tuyaux d'amenée du chauffage dans les différents locaux sont en place. Ils ont été intégrés dans l'isolation du bâtiment et se trouvent en attente dans les différents bureaux et locaux prêts à recevoir les radiateurs.

Un local pour la pose de la sous-station a été créé à l'arrière du bâtiment, sous le perron d'entrée de la salle du Conseil communal, évitant ainsi des modifications importantes dans le local électrique.

Au vu des importants travaux d'isolation effectués, le nombre de radiateurs a été diminué. La plupart des bureaux n'ont plus qu'un radiateur en lieu et place des deux actuellement. Dans la salle du Conseil communal des plinthes chauffantes seront installées sous le fenêtrier. La fosse des radiateurs existants sera bouchée.

Nous avons profité des travaux d'isolation des murs extérieurs pour poser la conduite du chauffage à distance, dès le mur côté Nord jusqu'au local de la sous-station. De ce fait plus aucun travail extérieur n'est nécessaire.

Plans ci-annexés.

3. Coûts

Solde des travaux à effectuer :

Production de chaleur avec sous-station, distribution de chaleur, pose et raccordement des radiateurs	Fr.	70'000.00
Electricité : démontage des anciens radiateurs, raccordements électriques divers	Fr.	10'000.00
Carrelage : salle du Conseil communal	Fr.	2'200.00
Taxe de raccordement au CAD	Fr.	66'927.00
Divers et imprévus	Fr.	10'000.00
TVA	Fr.	12'730.00
Total TTC	Fr.	171'857.00
Arrondi à	**Fr.**	**172'000.00**

Comme mentionné dans le préavis 11/2014, si les travaux peuvent se dérouler au cours de l'année 2016, les subventions cantonale et fédérale pourraient être supérieures d'environ Fr. 15'000.00.

4. Financement et amortissement

La Municipalité propose de financer cet investissement par le biais des liquidités courantes et de l'amortir sur 30 ans.

5. Considérations d'ordre général

Après la modernisation de la microcentrale électrique de Lioson I, la mise en conformité de l'éclairage public, la pose de panneaux solaires sur le collège du Sépey, les travaux d'isolation du bâtiment administratif et les travaux de chauffage à distance, l'engagement pris par la Municipalité lors de l'élaboration du concept énergétique est totalement respecté.

Pour rappel, le concept énergétique communal, élaboré dans le cadre du programme fédéral SuisseEnergie pour les communes, auquel la commune participe collectivement via le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, fixe entre autres des objectifs visant à renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

Egalement dans le cadre du Parc, la commune d'Ormont-Dessous, plus particulièrement les collaborateurs de la maison de commune, vont participer à la semaine de l'énergie.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal no 8/2015 du 17 septembre 2015,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 172'000.00 TTC pour financer la dernière étape des travaux de chauffage de la maison de commune, Le Sépey ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

Annie Oguey

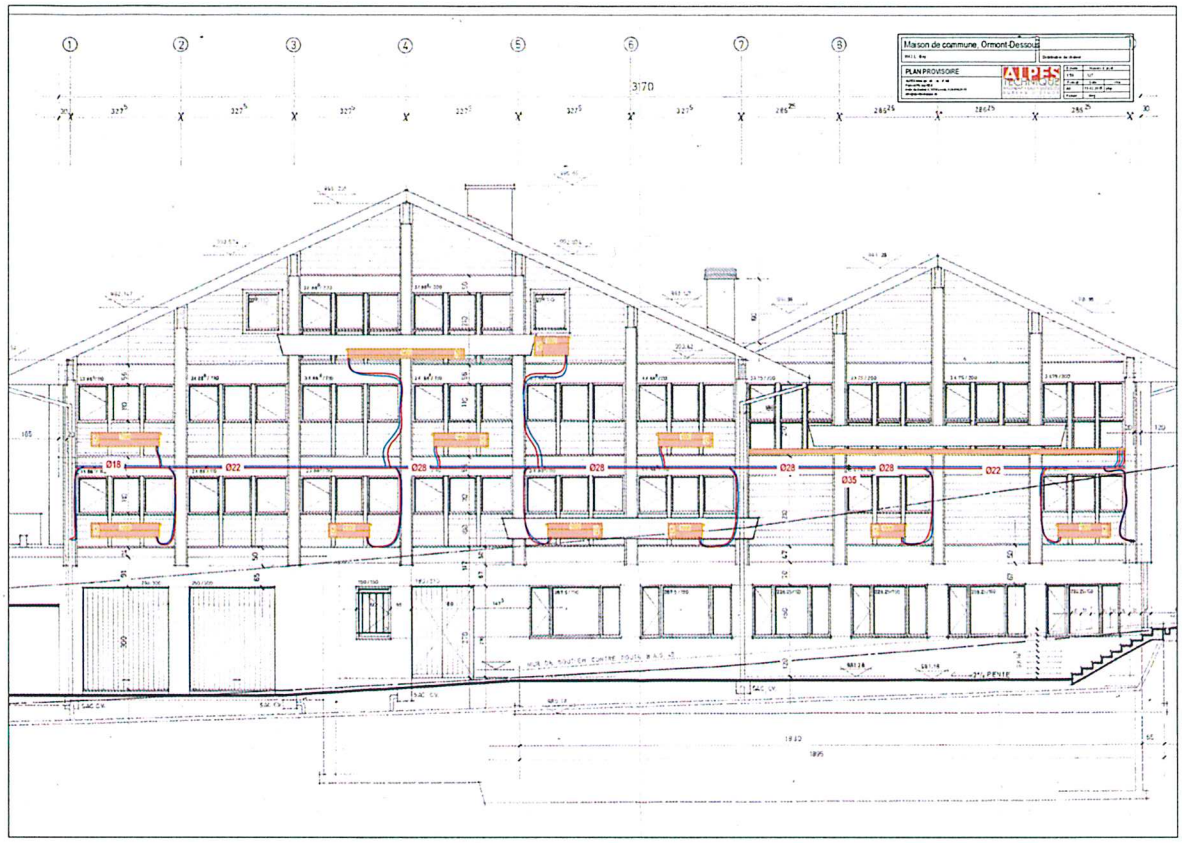
La Secrétaire

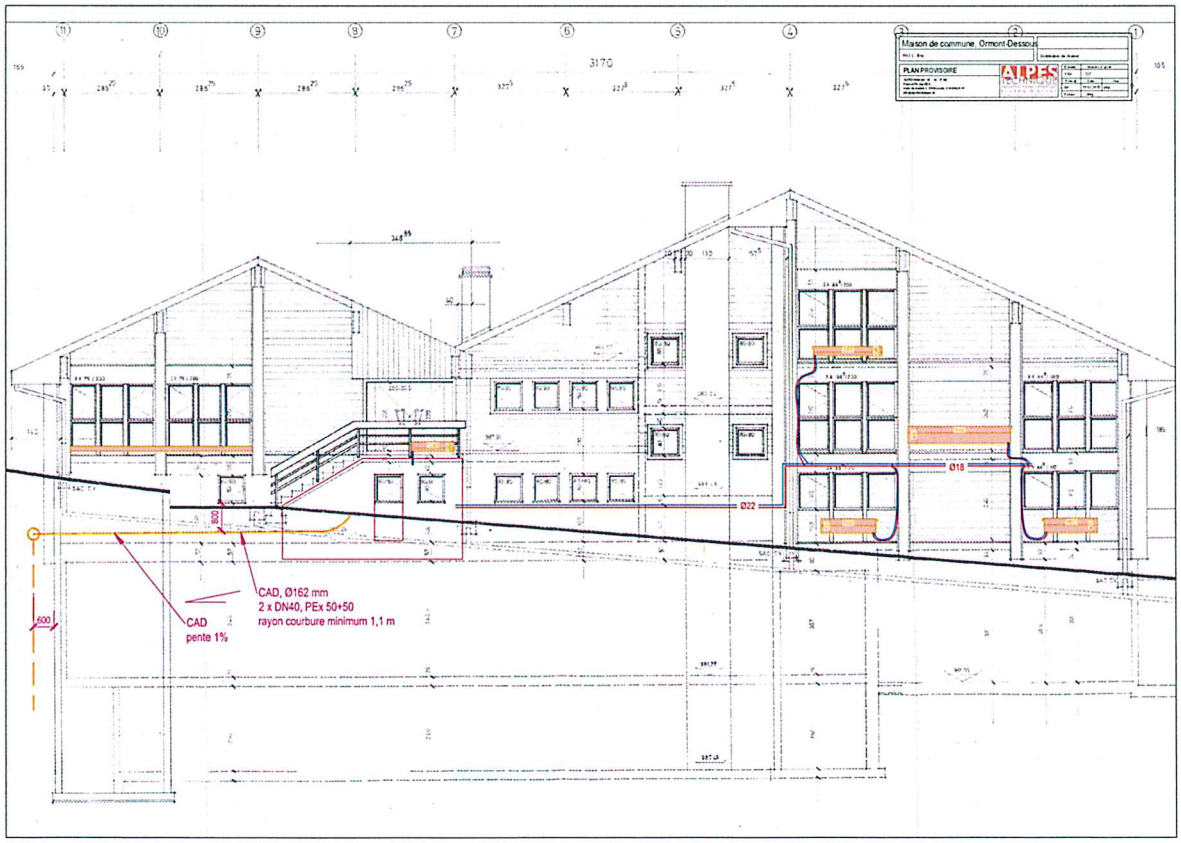
Isabelle Mermod Gross

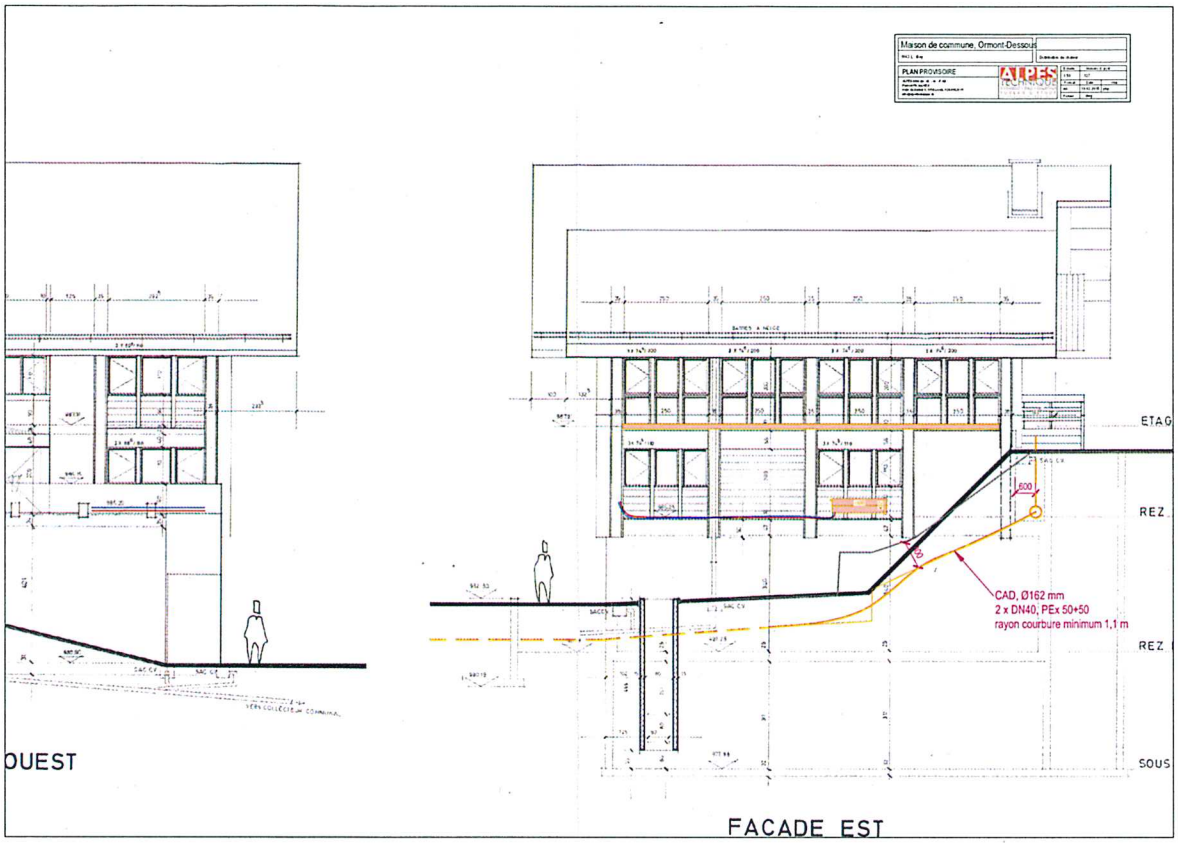
Annexes : Plans

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 septembre 2015

Déléguée municipale : Mme Annie Oguey, Syndic


Maison de commune, Ormont-Dessous
PLAN PROVISOIRE
ALPES
3170
Ø18
Ø22
Ø28
Ø28
Ø28
Ø35
Ø28
Ø22
PENTE


Maison de commune, Ormont-Dessous
PLAN PROVISOIRE
ALPES
3170
Ø18
Ø22
800
600
CAD
pente 1%
CAD, Ø162 mm
2 x DN40, PEx 50+50
rayon courbure minimum 1,1 m


Maison de commune, Ormont-Dessous
PLAN PROVISOIRE
ALPES TECHNIQUES
OUEST
ETAG
REZ
REZ
SOUS
600
CAD, Ø162 mm
2 x DN40; PEx 50+50
rayon courbure minimum 1,1 m
FACADE EST